

Original: Anglais

**RÉSOLUTIONS
DE LA TRENTE HUITIÈME SESSION
DU COMCEC**

(İstanbul, Türkiye, 26-29 novembre 2022)

La trente-huitième session ministérielle du COMCEC (Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) s'est tenue les 26 et 29 novembre 2022, à İstanbul ;

Rappelant les résolutions pertinentes de la 14^{ème} session de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 31 mai 2019, qui a salué le rôle du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Türkiye, en contribuant à la réalisation des objectifs de l'OCI dans le domaine économique et s'est vivement félicité de la mise en œuvre réussie du Statut révisé du COMCEC et de la stratégie adoptée à la quatrième Conférence Islamique au sommet extraordinaire;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) et du COMCEC, de la 4^{ème} Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, du Sommet Economique du COMCEC en 2009, de la 48^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la 37^{ème} Session du COMCEC ;

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats Membres envers l'OCI-2025 : Programme d'Action adopté à la 13^{ème} Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016 à İstanbul, Türkiye et à la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4^{ème} Conférence Islamique au Sommet extraordinaire tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah;

Rappelant les objectifs et le mandat du COMCEC conformément aux résolutions pertinentes du Sommet Islamique et au Statut du COMCEC, notamment pour servir de forum central permettant aux Etats Membres de débattre des questions économiques et commerciales internationales.

Prenant note des rapports sur l'état d'avancement, des documents de travail et des études sur les différents points de l'ordre du jour soumis par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le Centre de Recherches Statistiques,

Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI);

Exprimant son appréciation aux Etats Membres pour avoir organisé des Conférences Ministérielles, Réunions, ateliers de travail, foires et autres activités dans les domaines de coopération ;

Saluant les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, notamment le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le SID, la SIFC, le SIAICE, la CICIA, l'INMPI et l'OISA.

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre (Ordre du jour : Point 2)

1- **Salue** le Rapport sur l'état d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; **félicite** les Etats Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et **demande** aux états membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.

2- **Demande** au Bureau de Coordination du COMCEC de présenter des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums pertinents de l'OCI.

3- **Se félicite** du succès de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} séries de réunions des groupes de travail du COMCEC (17^{ème} et 18^{ème} séries pour le GT sur la coopération financière) dans les domaines de coopération conformément aux résolutions pertinentes de la 37^{ème} session du COMCEC et **se félicite également** des rapports de recherche réalisés par le Bureau de coordination du COMCEC pour enrichir les discussions dans les réunions des groupes de travail du COMCEC.

4- **Félicite** les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Etats Membres dans leurs domaines de compétence et **salue** les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions en 2022.

5- **Saluant** les efforts des Etats Membres et des Institutions de l'OCI pour la réalisation des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC, **invite** tous les Etats Membres à déployer tous les efforts possibles, pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques et **demande** aux Institutions de l'OCI de soutenir les Etats Membres à cette fin.

6- **Appelle** les Etats Membres à utiliser le Système de Suivi des Politiques du COMCEC pour soumettre les informations et les données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations des Politiques Ministérielles du COMCEC dans leurs pays respectifs.

7- **Exprime son remerciement** au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.

8- **Saluant** les résultats précieux des projets financés par le COMCEC depuis 2014, **se félicite** que seize projets soient mis en œuvre en 2022 et **invite** les Etats Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du financement de projets du COMCEC en particulier en vue de matérialiser les recommandations politiques ministérielles.

9- **Se félicite** du 10^{ème} appel à propositions de projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en octobre 2022 dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

10- **Prenant** en considération la nécessité d'augmenter le nombre de projets et d'élargir leur portée dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC et les délibérations tenues au cours de la Session Ministérielle de Travail, demande au Bureau de Coordination du COMCEC d'entreprendre le travail nécessaire pour mobiliser les contributions volontaires des Pays Membres intéressés à cette fin.

11- **A salué** les efforts des Etats Membres pour la mise en œuvre réussie de huit projets en 2021 et le lancement de six projets en 2022 dans le cadre du COMCEC COVID Response (Réponse du COMCEC au COVID).

12- **Invité** les États Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC, dans la mesure du possible.

13- **Encourage** les Etats Membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

14- **Notant avec satisfaction** que le nombre de Etats Membres enregistrés à au moins un Groupe de Travail du COMCEC a atteint les 50 participants, **demande** aux Etats Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.

15- **Prend note avec appréciation** du fait que les Etats Membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Türkiye, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en œuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national et **encourage** les autres Etats Membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.

16- **Demande** également aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

17- **Remercie** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le SID, le SIAICE, la SIIFC, la CICIA, l'INMPI et l'OISA pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

18- **Réitère** les résolutions pertinentes des Sessions du COMCEC, qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres, conformément à son mandat, et qui **soulignent également** le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

19- **Réitère également** sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025 : Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.

20- **Adopte** les recommandations de la 38^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue à Ankara les 24 et 25 mai 2022.

21- **Demande** aux Etats Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et **fait appel** à ces institutions à envoyer des invitations aux Etats Membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

Mise en œuvre de l'OCI-2025: Programme d'Action (Ordre du jour: Point 3)

22- **Prend note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025: Programme d'action (PoA).

23- **Souligne** l'importance du suivi actif de la section économique et commerciale du PA par le COMCEC, et **demande** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'activité complets sur la situation de la mise en application du programme aux sessions et aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

24- **Félicite** les efforts du Secrétariat général de l'OCI pour avoir organisé la sixième Réunion Annuelle de Coordination des Institutions de l'OCI (ACMOI) à Djeddah, siège de l'OCI, les 14-15 décembre 2022.

25- Rappelant les résolutions concernées des sessions du COMCEC, **a prié** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

Développements Economiques Mondiaux avec une Référence Spéciale aux Etats Membres de l'OCI (Ordre du jour : Point 4)

26- **Prend note des** conclusions soulignées dans le rapport du SESRIC intitulé " Perspectives Economiques de l'OCI 2022 : Réaliser Une Récupération Durable et Résiliente après la Pandémie de COVID-19", et **reconnait** la précieuse contribution de sa section spéciale qui met en évidence un certain nombre de mesures politiques sans engagement visant à renforcer la résilience économique face aux chocs futurs, au-delà de la pandémie de la COVID-19.

27- **Notant** que le rapport met l'accent sur la tendance croissante des risques

géopolitiques et des menaces de conflits, ainsi que sur les défis liés au changement climatique, **encourage** les États Membres à prendre en compte des mesures mises en évidence lors de l'élaboration de politiques et de stratégies appropriées pour renforcer la résistance de leur économie aux chocs futurs.

28- **Félicite** les efforts des institutions de l'OCI pour aider les États Membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, entre autres, la publication intitulée "Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI : les voies pour une reprise durable et résiliente", Base de données sur la pandémie de COVID19 pour les États Membres de l'OCI, et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC.

29- **Charge** le SESRIC de continuer à surveiller les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les États Membres et **charge également** le SESRIC de continuer à en rendre compte aux sessions annuelles du COMCEC.

Commerce Intra-OCI (Ordre du jour : Point 5)

30- **Prenant note avec satisfaction de** la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC les 11 mai 2022 et 4 octobre 2022, respectivement dans un format virtuel, avec le thème "Accroître l'internationalisation des PME dans les États Membres de l'OCI", **accueille favorablement** les recommandations stratégiques suivantes :

- Promouvoir la formalisation des PME et éliminer l'informalité en réduisant, entre autres, le temps et le coût de l'enregistrement et en réduisant les charges administratives.
- Adopter une définition uniforme des PME et identifier clairement les objectifs des lois et réglementations relatives aux PME.
- Faire de l'internationalisation des PME une partie des documents de politique nationale en développant une stratégie pour les PME, en définissant cette stratégie dans un document pluriannuel et en positionnant les politiques d'internationalisation des PME dans le contexte de cadres politiques plus larges.
- Soutenir le cadre institutionnel par les moyens financiers et les garanties gouvernementales nécessaires pour faciliter l'accès des PME au financement lorsqu'elles se lancent sur les marchés internationaux.
- Catégoriser les PME en fonction de leur capacité et de leur potentiel d'internationalisation et les impliquer dans des programmes d'aide à l'exportation en fonction des résultats du système de tri.
- Soutenir les ressources de gestion et humaines des PME conformément aux exigences d'une internationalisation réussie.

- Fournir des mécanismes d'orientation permettant aux PME d'améliorer leurs produits en fonction des normes et certifications requises spécifiques au marché et aux produits.
 - Soutenir l'image de marque des PME en créant une marque nationale et en incluant les produits des PME dans la marque nationale.
 - Effectuer régulièrement des analyses d'impact des programmes et les suivre, les évaluer et les partager de manière transparente avec les parties prenantes concernées.
- (Réf : Document Code OIC/COMCEC /)

31- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur le commerce du COMCEC à participer aux 20^{ème} et 21^{ème} réunions du groupe de travail sur le commerce du COMCEC qui se tiendront en 2023 sur le thème de "Améliorer les capacités de commerce électronique des Etats Membres de l'OCI".

32- **Salue** les efforts de la Palestine, du Liban, du Maroc, de l'Indonésie et de l'INMPI pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du neuvième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Améliorer l'internationalisation des PME palestiniennes de calcaire" mis en œuvre par la Palestine,
- Le projet intitulé "Développer une feuille de route pour l'établissement d'un organisme national de facilitation du commerce au Liban" mis en œuvre par le Liban,
- Le projet intitulé "Accélération du dédouanement des marchandises entre les Etats Membres de l'OCI par l'échange de certificats d'origine électroniques" sont mis en œuvre par le Maroc,
- Le projet intitulé "Stratégie d'intensification des exportations et aide à l'accès aux marchés pour les PME" mis en œuvre par l'Indonésie,
- Le projet intitulé "Promotion de l'utilisation des normes halal de l'OCI/INMPI dans la région asiatique et arabe" est mis en œuvre par l'INMPI avec 17 Etats Membres bénéficiaires.

33- **Salue également** les efforts du Sénégal pour le projet intitulé "Programme de résilience contre la Covid-19 pour la gestion numérique des marchés agricoles" mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 2^{ème} appel du COMCEC COVID Response.

34- **Prenant en considération** le rôle vital des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) pour nos économies en termes de production, d'investissement, d'emploi et de croissance, **se félicite** de la suggestion de la République de Türkiye sur le développement d'un programme MPME bien conçu et **demande** au Bureau de Coordination du COMCEC, en coopération avec les États Membres intéressés et les institutions pertinentes de l'OCI, d'initier des études techniques avec les parties prenantes concernées et de faire

rapport sur les progrès réalisés au 39^{ème} Comité de Suivi et à la 39^{ème} Session du COMCEC.

35- **Rappelant** la résolution pertinente de la 14^{ème} Conférence Islamique au Sommet, **appelle** les Etats Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.

36- **Prend note des** données récentes du CIDC sur le "Commerce entre les Etats Membres de l'OCI" indiquant que le volume net du commerce intra-OCI a atteint 367,9 milliards de dollars en 2021 par rapport à 350,4 milliards de dollars en 2019, principalement en raison de l'amélioration du commerce intra-régional entre les Etats Membres et de la flambée des prix des produits de base, y compris le pétrole, les produits miniers et les produits alimentaires, et par conséquent, la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des Etats Membres a légèrement augmenté de 18,95 % en 2019 à 19,04 % en 2021.

37- **Prend note avec satisfaction** que la deuxième réunion des dirigeants du TISC organisée à Marrakech les 8 et 9 mars 2022 afin de stimuler leurs activités intégrées dans le domaine du commerce et de l'investissement au profit des pays de l'OCI sur quatre comités techniques thématiques : Financement du commerce et assurance, facilitation du commerce et promotion des investissements, Industrie Halal, y compris le Tourisme et les produits Stratégiques, y compris les produits liés à la COVID-19.

38- **Exprime sa satisfaction** au CIDC et aux pays partenaires ainsi qu'aux institutions pour l'organisation des ateliers, webinaires, formations et forums suivants dans le domaine du commerce :

- Webinaires organisés par le CIDC sur la participation et l'organisation de foires commerciales, la résilience des MPME à la COVID-19, la tarification et la documentation des exportations, les techniques de négociation commerciale des MPME, les risques du commerce international, les modalités de paiement, les nouvelles règles incoterms entre janvier et décembre 2022,
- Un webinaire de formation sur les stratégies d'exportations de produits alimentaires pour les PME du Cameroun les 2 et 3 février 2022,
- Le Forum des Agences de Promotion des investissements de l'OCI sur le dialogue politique à Dakar le 15 juin 2022 par la République du Sénégal, la CIDC, le CDC de la BID, la BADEA,
- Le Forum d'investissement de l'OCI au Sénégal à Dakar les 16 et 17 juin 2022,

- Un programme de formation sur la Certification Halal pour les Pays Africains à Dakar les 15 et 16 juin 2022,
- Un atelier sur l'Économie du Savoir a été réalisé par la CICIA à Dakar le 14 juin 2022,
- La 1^{ère} Réunion du Groupe Intergouvernemental d'experts sur la création d'un organe et d'un mécanisme permanents de règlement des différends relatifs aux Investissements à Casablanca du 3 au 6 octobre 2022.

39- **Se félicite** que les Etats Membres concernés accueilleront les événements suivants :

- Le Royaume du Maroc accueillera l'atelier sur la numérisation des Services d'API en collaboration avec le CIDC, la BID à Casablanca les 19 et 20 décembre 2022,
- La République d'Ouganda organisera avec le CIDC la réunion-café (Coffee Meet) de l'OCI à Kampala les 7 et 8 mars 2023,
- La République Islamique du Pakistan accueillera le Forum des affaires Pakistan-Afrique en collaboration avec le CIDC et d'autres institutions de l'OCI en marge de la 18^{ème} Foire commerciale de l'OCI,
- La République de Côte d'Ivoire organisera avec le CIDC l'OCI-Cote Invest à Abidjan les 16 et 17 mars 2023,

40- **Demande** aux Etats Membres de continuer à fournir au CIDC des données relatives aux statistiques et réglementations sur le commerce et l'investissement et charge la BID et le CIDC de suivre la question de l'expansion du commerce intra-OCI et de faire rapport au COMCEC et à d'autres forums de l'OCI.

41- **Exprime ses remerciements** au SESRIC et au SIFC pour la préparation d'une étude conjointe sur "Les impacts de la facilitation des échanges et des performances logistiques sur les flux commerciaux : le cas des pays africains enclavés de l'OCI".

42- **Apprécie** le SESRIC pour l'organisation des cours de formation, des webinaires, et des ateliers dans le secteur commercial, particulièrement sur les statistiques du commerce international dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

i) SPC-OCI

43- **Se félicite** que le SPC-OCI soit entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022, conformément aux résolutions pertinentes de la 37^{ème} session ministérielle du COMCEC et aux décisions du Comité de négociation commerciale du SPC-OCI.

44- **Demande** aux États Participants, qui ne l'ont pas encore fait, d'accélérer

l'achèvement de leurs procédures internes et autres préparatifs dans les meilleurs délais et d'en informer le Secrétariat du CNC.

45- **Prend note avec appréciation** que le Conseil de Coopération du Golfe fournira ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, au nom de ses six Etats Membres : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman.

46- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} session du COMCEC, **prend note des** observations faites par certains États participants du SPC-OCI selon lesquelles une fois que le système sera opérationnel, des arrangements commerciaux plus avancés devront être initiés immédiatement dans le cadre du SPC-OCI.

47- **Fait appel** aux Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les invite à les signer et à les ratifier dans les meilleurs délais et à compléter les autres procédures d'adhésion au Système.

48- **Demande** au CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC, à la BID et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SPC-OCI.

49- **Se félicite** de la convocation du Comité de Négociations Commerciales (CNC) le 27 novembre 2022, en marge de la 38^{ème} session du COMCEC et prend note avec satisfaction des décisions suivantes du CNC : (i) préparation d'une liste de contrôle afin de suivre l'historique de la mise en œuvre, (ii) redistribution des listes de concessions par voie diplomatique, (iii) résolution des problèmes de transposition du code SH avec l'assistance technique du Secrétariat du CNC, (iv) organisation d'une réunion de suivi au niveau des experts, (v) clarification des modalités à appliquer sur la préparation de la liste des concessions du CCG avec toutes ses implications techniques et juridiques par le Secrétariat du CNC et les commentaires des États participants.

50- **Se félicite** également de la convocation des ministres du commerce, des finances et de l'économie le 29 novembre 2022 en marge de la 38^{ème} session du COMCEC, où les honorables ministres ont réitéré l'importance d'accroître le commerce intra-OCI, en particulier grâce à la mise en œuvre complète du SPC-OCI et ont indiqué leur volonté d'étendre la portée du SPC-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

51- **Exprime** sa gratitude à la République du Sénégal pour avoir accueilli la 17^{ème} Foire commerciale de l'OCI des Etats Membres de l'OCI à Dakar du 13 au 19 juin 2022, en coopération avec le CIDC.

52- **Se félicite** que les Etats Membres suivants accueilleront des Expositions et des Salons Commerciaux Islamiques en coopération avec le CIDC et **demande** à tous les Etats Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et des institutions concernées à ces événements :

- Le Royaume de Bahreïn accueillera l'"Exposition Halal de Bahreïn" du 4 au 6 mai 2023 en collaboration avec le CIDC et l'INMPI,
- La République du Sénégal accueillera la "5^{ème} expo santé de l'OCI" à Dakar du 18 au 21 mai 2023, en collaboration avec le Centre international du commerce extérieur du Sénégal,
- La République tunisienne accueillera la "10^{ème} exposition halal de l'OCI" à Tunis du 31 mai au 4 juin 2023 en collaboration avec le CIDC et l'INMPI,
- La République Islamique du Pakistan accueillera la "18^{ème} Foire commerciale de l'OCI" sur le thème de « L'autonomisation des Femmes à travers l'Entrepreneuriat » en coopération avec le CIDC à Lahore du 16 au 18 juin 2023 en collaboration avec Autorité de développement du commerce du Pakistan (TDAP) et les institutions compétentes de l'OCI,
- La République de Côte d'Ivoire accueillera la "2^{ème} Exposition du Coton, du Textile et de l'Habillement de l'OCI" à Abidjan du 19 au 22 juillet 2023.

53- Se référant à la décision pertinente de la 48^e réunion du conseil des ministres des affaires étrangères, **invite** le secrétariat général a constitué un comité de coordination pour la 18^e foire commerciale de l'OCI qui sera accueilli par le Pakistan à Lahore du 16 au 18 juin 2023 comprenant le bureau de coordination du COMCEC, le CIDC, l'ICCIA, le BID, le SIIFC, le SESRIC et tout autre institution pertinente de l'OCI.

54- **Demande** au CIDC de continuer à organiser des foires sectorielles spécifiques en coopération avec les Etats Membres et de soumettre régulièrement des rapports d'activité sur les foires commerciales des pays Islamiques et les autres foires spécialisées ainsi que les expositions aux sessions du COMCEC et d'organiser des activités de promotion de l'investissement telles que des forums de haut niveau et des programmes de renforcement des capacités au niveau national et régional afin de renforcer l'investissement intra-OCI.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

55- **Exprime** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour l'organisation de cours de formation et de séminaires liés à l'OMC et **appelle** la BID et le CIDC à continuer à fournir une assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et à renforcer leurs efforts pour sensibiliser les Etats Membres à l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies en surveillant les questions relatives aux activités de l'OMC et en faisant rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

56- **Appelle** les pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

57- **Appelle également** les Etats Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Etats Membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

58- **Demande** au CIDC et à la BID d'élaborer un programme d'assistance technique au profit de l'État de Palestine sur les négociations commerciales de l'OMC, la facilitation des échanges, la formation des négociateurs locaux, les stratégies d'accès au marché des PME nationales par le biais d'un programme de liaison inversée avec d'autres États membres.

59- **Exprime sa gratitude** au SIIFC et à la BID RCI pour avoir organisé un webinaire sur la préparation de la 12^e Réunion Ministérielle de l'OMC le 31 mai 2022 en collaboration avec le secrétariat de l'OMC au profit des Etats Membres de l'OCI.

60- **Exprime sa gratitude** au SIIFC et à la BID CCD pour avoir organisé un atelier sur le TIR/eTIR et la CMR/e-CMR des pays africains de l'OCI à Casablanca, Maroc les 28 et 29 Juin 2022 en collaboration avec la CEE – ONU et l'IRU.

iv) activités de Financement du Commerce

61- **Apprécie** les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Etats Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.

62- **Prend note avec satisfaction** que les approbations et les décaissements cumulés du SIFC dans le financement du commerce ont atteint, depuis sa création en 2008 jusqu'à la fin de 2021, 61,4 milliards de dollars américains et 50,1 milliards de dollars américains, respectivement.

63- **Prend note avec satisfaction** que les fonds mobilisés des banques partenaires et des institutions financières, depuis sa création, s'élèvent à 38 milliards de dollars américains, reflétant le rôle critique de la SIIFC en tant que catalyseur pour attirer des financements pour des transactions importantes pour la même période, les approbations cumulatives de la SIFC au profit des États membres de l'OCI.

64- **Salue** les efforts de la SIIFC d'assister les Etats Membres pour alléger les conséquences néfastes de la pandémie de la COVID-19 dans les PMMA, où, dans le cadre de son initiative de réponse rapide, le SIIFC a alloué 605 millions de dollars pour l'achat de fournitures médicales, de denrées alimentaires de base et sous son initiative de réponse à la reprise, le SIIFC a alloué 945,0 million de dollars supplémentaires en faveur des banques locales et régionales pour le redressement des PME et des acteurs du secteur privé, face à l'impact négatif de la pandémie.

65- **Salue** les efforts de la SIIFC pour étendre le programme des ponts commerciaux arabo-africains (PCAA)-La SIIFC et les institutions partenaires continuent d'étendre et de mettre en œuvre le programme PCAA, qui est conçu pour promouvoir le commerce et les investissements comme un outil pour élargir les opportunités économiques, et soutenir une croissance durable dans les Etats Membres arabes et subsahariens de l'OCI.

66- **Prend note** avec satisfaction des efforts de la SIIFC dans la mise en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, y compris le programme de développement du café en Indonésie, le programme relais du coton et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays de la CEI, les Maldives, le Burkina Faso et les Comores, pour améliorer la productivité, la création d'emplois, la promotion des exportations et la réduction de la pauvreté par le commerce.

67- **Prend note** avec satisfaction des initiatives de développement du commerce mis en œuvre par le SIIFC, dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment initiative d'aide au commerce pour les Etats Arabes (AFTIAS), le programme de pont commercial arabo-africain (PCAA), le fonds de développement du commerce, le programme mondial pour les PME de la SIIFC (un nouveau pays est couvert, à savoir le royaume d'Arabie Saoudite), et le programme de développement du commerce de la région de la CEI.

68- **Prend en note** avec satisfaction des contributions de la SIIFC au développement de l'industrie du financement du commerce islamique dans les états membres, en soutenant des programmes de formation et des ateliers sur la finance islamique et en promouvant les solutions de Financement Du Commerce Islamique pour le commerce transfrontalier.

69- **Salue** les efforts de la SIIFC pour élargir la portée de ses produits de financement du commerce (confirmation LC, SBLC, etc.), qui visent à faciliter les flux commerciaux entre les Etats Membres de l'OCI et au-delà, en renforçant les partenariats avec les institutions financières locales et régionales pour le secteur privé et le soutien aux PME.

70- **Apprécie** les efforts de la SIAICE en tant que l'une des principales institutions multilatérales d'assurance du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements au monde offrant des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

71- **Prend note avec satisfaction** des opérations de la SIAICE en 2021, qui s'est traduite par un montant de 9,79 milliards USD d'affaires assurées, portant le montant cumulé des affaires assurées depuis la création à 83,31 milliards USD et du rôle de la SIAICE dans le soutien de 4,49 milliards de dollars d'affaires intra-OCI assurées, impliquant 40 pays.

72- **Prend note du** rôle de la SIAICE dans le soutien de 4,49 milliards USD d'affaires assurées intra-OCI, impliquant 40 pays et les rapports de progrès et de plan de mise en œuvre préparés par la SIAICE sur le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI et **demande** à la SIAICE et au SESRIC de compléter les préparations techniques pour lancer le programme au plus tôt.

73- **Prend également note** de la proposition préparée par la SIAICE, le SESRIC, la CICIA et le CIDC pour organiser des activités de renforcement des capacités pour les bénéficiaires potentiels du programme dans les secteurs couverts par les activités principales du programme et **demande** à la SIAICE, au SESRIC, au CIDC et à la CICIA de mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités au plus tôt.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

74- **Salue** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de

développement de capacité des Etats Membres.

75- **Invite** les Etats Membres concernés à devenir membres de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), conseils de métrologie et d'accréditation.

76- **Exprime ses remerciements** à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et **invite** les Etats Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC-Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

77- **Invite** les Etats Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Etats Membres, et invite les Etats Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

78- **Prend note avec satisfaction** l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

79- **Exprime ses remerciements et son appréciation a la République de Türkiye** pour avoir accueilli la 9^{ème} exposition halal de l'OCI et le 8^{ème} sommet mondial du halal en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 24 au 27 novembre 2022, à Istanbul.

Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique (Ordre du jour : Point 6)

i. Réunions du Secteur Privé :

80- **Prend note** des efforts de la CICA pour améliorer la capacité et la qualité de ses chambres membres grâce à la transformation numérique.

81- **Prend note avec satisfaction** du rôle de la CICA dans les forums internationaux en tant que représentant du secteur privé des Etats Membres, en promouvant des secteurs prioritaires tels que le Halal, la banque Islamique, l'agrobusiness, les transformations numériques et la promotion de l'autonomisation des femmes au sein du secteur privé.

82- **Prend note** du nouveau format appelé "forums sectoriels" organisé par la CICA et encourage les Etats Membres, les chambres de commerce des Etats Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités de la CICA dans les

domaines de l'agriculture durable, du tourisme durable, de l'économie Islamique, de l'investissement, de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des Etats Membres.

83- **Demande** à la CICIA en consultation avec les Etats Membres et les institutions compétentes de l'OCI de poursuivre ses efforts en faveur de la facilitation des projets de sociétés de portefeuille de la CICIA tels qu'a) La Banque Islamique de Microfinance b) le Waqf vert c) L'Incubation agricole d) Les Marchés des changes de produits agricoles, et **également appelle** le secteur privé des Etats Membres à envisager des partenariats dans les projets mentionnés.

84- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour l'organisation de cours de formation et de webinaires sur le secteur privé, en particulier pour les registres d'affaires pour la démographie des affaires et les statistiques d'entrepreneuriat, et pour renforcer l'implication du secteur privé dans le développement des compétences dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB) et le Programme de l'OCI-EFP.

ii. Centre d'Arbitrage de l'OCI

85- **Demandé** aux Etats Membres d'encourager leurs chambres à participer activement au travail du Centre d'arbitrage de l'OCI en vue d'améliorer l'utilisation des services du Centre par leur secteur privé.

iii) Financement du développement du secteur privé :

86- **Félicite** les activités d'investissement, de financement, de conseil et de développement de la SID pour soutenir le développement du secteur privé dans les Etats Membres de l'OCI.

87- **Prend note avec appréciation** des efforts de la SID, qui œuvre efficacement au financement de projets du secteur privé, y compris des projets de PME dans les Etats Membres, et dont les approbations cumulées de la SID s'élèvent à 6,2 milliards de dollars et les décaissements cumulés à 4,1 milliards de dollars depuis sa création en 1999.

88- **Félicite** les importantes synergies commerciales capturées par la SID avec d'autres institutions' de développement de finances (y compris la SIFC et la SIAICE) au cours de 2022, y compris les co-investissements dans 9 transactions Sukuk d'une valeur totale de plus de 500 millions de dollars.

89- **Salue** les efforts de la SID pour mener des programmes spéciaux visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, notamment le programme BRAVE Women au Yémen, qui permet aux femmes entrepreneurs d'avoir accès à des financements ainsi qu'à une nouvelle plateforme de commerce électronique.

90- **Demande** à la SID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant ses efforts de promotion du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Approfondissement de la coopération financière (Ordre du jour : Point 7)

91- **Prenant note avec satisfaction** de la convocation des 17^{ème} et 18^{ème} réunions du Groupe de travail sur la Coopération Financière du COMCEC, qui se tiendront virtuellement le 9 mai 2022 et le 3 octobre 2022, respectivement, avec pour thème "Efforts de normalisation dans la finance Islamique", et **se félicite** de ses recommandations politiques soumises sous les rubriques suivantes :

- Élaborer un plan directeur stratégique complet qui définit clairement les exigences de normalisation et d'harmonisation (aux niveaux mondial et local).
- Établir un cadre de gouvernance centralisé de la Charia pour garantir la conformité de l'industrie des services financiers Islamiques aux normes relatives aux produits de la Charia, à la résolution des litiges et à l'établissement de rapports.
- Assurer une révision périodique des normes afin qu'elles reflètent la dynamique et les besoins actuels du marché.
- Améliorer les cadres juridiques, réglementaires et de surveillance afin de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du marché.
- Améliorer la coordination entre les organismes de réglementation et les organismes internationaux de normalisation.
- Développer un capital humain de qualité en incluant des modules liés à la normalisation dans les programmes d'enseignement supérieur, en organisant des formations et des séminaires et en introduisant l'accréditation des programmes universitaires de finance Islamique.

92- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC à participer activement à ses 19^{ème} et 20^{ème} réunions qui se tiendront sur le thème "Améliorer la coopération entre les banques centrales en termes de monnaies numériques : Défis et perspectives pour les Etats Membres de l'OCI" en 2023.

93- **Félicite** les efforts du SESRIC pour le projet intitulé "Renforcer la littératie financière et promouvoir la finance Islamique dans les Etats Membres de l'OCI" en cours de mise en œuvre par le SESRIC en 2022 en partenariat avec la Banque Centrale de la République de Türkiye, la Banque d'Indonésie et l'Autorité des Services financiers d'Indonésie au profit de 41 Etats Membres de l'OCI.

94- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour l'organisation des cours de formations, des ateliers de formation et des webinaires liés à la coopération financière, en particulier sur les statistiques bancaires, d'assurance et financières ; les finances gouvernementales, les statistiques fiscales et du secteur public ; et les statistiques de prix dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

95- **Se félicite** du rapport de la 16^{ème} Réunion du Forum des bourses de l'OCI tenue virtuellement le 11^{ème} octobre, 2022.

96- Le Comité a **salué** les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes de travail et a **invité** les Etats Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

97- **Se félicite** de l'offre de la Bourse d'Istanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 17^{ème} Réunion du Forum en 2023 et **appelle** les Etats Membres de participer activement à cet événement important.

98- **Félicite** le groupe de travail sur les indices pour avoir mené à bien la création du Fonds indiciel S&P/OCI COMCEC 50 Shariah, qui a récemment été mis à la disposition des investisseurs internationaux.

99- **Prenant note avec appréciation de la tenue d'une** table ronde sur "Les marchés des capitaux de l'OCI et le Fonds indiciel S&P/OCI COMCEC 50 Shariah" en marge de la 38^{ème} Session du COMCEC, **invite** les États Membres à s'engager dans des activités de promotion et de marketing pour les investisseurs potentiels dans leurs pays respectifs afin de les sensibiliser au Fonds indiciel S&P/OIC COMCEC 50 Shariah.

100- **Prend note de** l'exposé du Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI sur les efforts visant à établir le change d'or de l'OCI entre les États membres volontaires et **demande** au Secrétariat du Forum de faire avancer les préparatifs techniques sur le nouveau modèle

basé sur la blockchain pour le projet de change d'or de l'OCI en coopération avec les banques centrales et rendre compte des progrès à la 39^{ème} session du COMCEC et à la réunion du Comité de Suivi.

101- **Invite** les États Membres intéressés et leurs institutions compétentes à soutenir activement le Groupe de travail du Forum sur les Métaux précieux en trouvant des homologues et en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le Projet de change d'or de l'OCI afin de contribuer à la formulation du modèle d'affaires pour un Marché de change d'or de l'OCI qui fonctionne bien.

102- **Prend note avec appréciation** du cours de formation sur les "Opérations du marché des capitaux" organisé par le Forum des Bourses de l'OCI en collaboration avec le SESRIC les 11 et 12 mai 2022.

103- **Prenant note de la** Conférence Académique intitulée "Durabilité et Finance Islamique dans les pays de l'OCI" tenue dans le cadre du programme du Forum le 12 octobre 2022, **demande** au Forum de continuer à travailler sur des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation sur la durabilité.

104- **Félicite** les efforts du SESRIC dans l'organisation des activités de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des bourses et **demande** au SESRIC, en collaboration avec le Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI, d'organiser de telles activités au profit des bourses et des autorités nationales pertinentes dans les États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Bourses du SESRIC (SE-CaB).

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

105- **Prend note** du rapport de la commission de la 11^{ème} réunion du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC tenue virtuellement le 1 novembre, 2022.

106- Se **félicite** de l'offre du Conseil des marchés des capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 12^{ème} réunion du Forum CMR du COMCEC, en 2023, **appelle** les Etats Membres à participer activement à cet important événement.

107- **Salue** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le

développement des marchés et la littératie financière, et **appelle** les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

108- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} Session du COMCEC, **prend note avec satisfaction de** l'achèvement de la plate-forme GEFAS (Système d'information sur les instruments financiers basés sur l'immobilier et en développement) désignée comme un centre d'information pour les instruments du marché des capitaux sur le thème de l'immobilier et **invite** les Etats Membres intéressés à encourager leurs autorités compétentes à rejoindre cette plateforme et à fournir les informations nécessaires à publier dans GEFAS.”

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

109- **Se félicite** du communiqué de la 4^{ème} Réunion du forum des banques centrales OCI-COMCEC tenue virtuellement le 25 et 26 septembre 2022.

110- **Se félicite également** de l'offre de la Banque Centrale de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC, d'accueillir la 5^{ème} Réunion du Forum en 2023, et demande à tous les Etats Membres de participer activement à cette Réunion.

111- **Félicite** les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur la gestion des risques dans les institutions financières Islamiques, les opérations monétaires, et l'intégration des technologies financières (FINTECH) dans la finance Islamique, organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres et **demande** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales pertinentes des États Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

Améliorer le Transport et les Communications (Ordre du jour: Point: 8)

112- **Prenant note avec appréciation de** la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications virtuellement le 17 mai 2022 et le 11 octobre 2022, respectivement sur le thème "Impacts économiques et sociaux des infrastructures de transport : Un aperçu des Etats Membres de l'OCI", **salue** ses recommandations politiques suivantes :

- Pour de meilleurs influence économiques et sociaux des infrastructures de transport,

développer/Améliorer une stratégie globale comprenant les composantes de la capacité de développement, de planification et de programmation.

- Afin de mieux répondre aux besoins intégrer les projets d'infrastructures de transport aux politiques nationales supérieures.
- Conformément aux analyses économiques et financières de haute qualité promouvoir la hiérarchisation des projets d'infrastructures de transport.
- Renforcer les conditions d'une meilleure évaluation des risques des projets d'infrastructures de transport.
- Améliorer la qualité des statistiques sur les projets d'infrastructures de transport et assurer la transparence dans la divulgation des informations.
- Mieux utiliser les mécanismes alternatifs de financement et d'approvisionnement, y compris les partenariats public-privé (PPP) et mettre en œuvre une analyse ex post pour améliorer l'impact économique et social des infrastructures de transport.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

113- **Appelle** les Etats Membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur les transports et les Communications du COMCEC, à participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC se tiendront sur le thème "les impacts environnementaux de l'infrastructure de transport dans les Etats Membres de l'OCI", en 2023.

114- **Salue** les efforts de la Gambie et du SESRIC pour les projets suivants en cours de réalisation en 2022 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Améliorer la capacité humaine et institutionnelle pour le développement des indicateurs clés de performance (KPIs) dans le secteur du transport des pays de l'OCI" mis en œuvre par la Gambie,
- Le projet intitulé "Améliorer le cadre réglementaire pour les PPP dans le secteur du transport dans les Etats Membres de l'OCI" est mis en œuvre par le SESRIC avec 16 Etats Membres bénéficiaires.

115- **Salue également** les efforts de la Gambie pour le projet intitulé "Alléger les impacts négatifs de la pandémie du Coronavirus sur le sous-secteur du transport aérien de la Gambie et des pays de l'OCI" mis en œuvre en partenariat avec la Turquie en 2022 dans le cadre du 2^{ème} appel de la réponse du COMCEC à la COVID.

116- **Salue également** les efforts déployés par l'Algérie en coopération avec la Banque

Islamique de Développement pour achever le projet « Route Transsaharienne », qui reliera les pays enclavés et sera un pilier d'intégration et de consolidation entre les pays de la région.

117- **Prenant note** des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI entre Dakar et Port-Soudan, **demande** au Secrétariat Général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les Etats Membres concernés sur les progrès réalisés dans la réalisation du projet dans les enceintes concernées de l'OCI.

118- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour l'organisation de cours de formation dans le secteur des transports et de la communication, en particulier sur les statistiques des transports dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (StatCab).

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif (Ordre du jour : Point 9)

119- **Prenant note avec satisfaction** de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le tourisme les 12 mai 2022 et 5 octobre 2022, respectivement dans un format virtuel, avec le thème "Gestion durable des Ressources Humaines dans le Secteur du Tourisme", **accueille favorablement** les recommandations stratégiques suivantes :

- Améliorer/développer des politiques stratégiques de durabilité d'alerte COVID-19 et d'ajustement à la nouvelle normalité dans les ressources humaines.
- Promouvoir la formation continue, les écoles de tourisme, les programmes de certification, les programmes d'échanges internationaux et les possibilités de stages en vue d'améliorer le service et la qualité dans l'industrie du tourisme.
- Assurer la pérennité du bien-être du personnel/des employés par le biais, entre autres, de récompenses, de primes, d'augmentations de salaire ou de la possibilité pour les employés de devenir actionnaires et de conditions de travail favorables.
- Accroître la synergie entre les entreprises et les partenaires.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

120- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC pour participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} réunions du Groupe de travail sur le tourisme qui auront lieu sur le thème "Promouvoir l'entrepreneuriat pour la

compétitivité de l'industrie du tourisme" en 2023.

121- **Exprime sa gratitude à la** Türkiye pour avoir accueilli la 10^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/du COMCEC qui s'est tenue virtuellement le 10 novembre 2022 avec le thème "Les Perspectives et les Défis du Tourisme Gastronomique dans les Pays de l'OCI".

122- **Salue** les efforts du Nigeria et de l'Ouganda pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 9^{ème} appel de financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Une formation de deux jours sur la gestion des ressources humaines dans le secteur du tourisme" mis en œuvre par le Nigeria,
- Le projet intitulé "Analyse des risques et planification et gestion des crises pour le tourisme communautaire" mis en œuvre par l'Ouganda.

123- **Félicite également** les efforts de la Sierra Leone pour le projet intitulé "Préparation du protocole d'hygiène COVID-19 et formation des employés du secteur du tourisme, des loisirs et de l'hôtellerie" mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 2^{ème} Appel du COMCEC COVID Response.

124- **Invite** les États Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyageurs, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les Palestiniens à Al-Quds et à faire preuve de solidarité avec eux.

125- **Se félicite également** de la mise en œuvre réussie de cinq nouveaux projets touristiques interdépendants par le Ministère de l'Économie Nationale de Palestine dans le cadre du Programme du COMCEC Al-Quds avec les titres de projets suivants :

- "Le Parcours Identitaire des Artistes: Tracer le patrimoine à Al-Quds,
- "Habitants de Jérusalem: Parce que Nous Sommes le Lieu et le Temps",
- "Profitez des Joyaux Cachés d'Al-Quds",
- "Boulangeries de la Vieille Ville: Tourisme alimentaire et patrimoine,
- "Al-Quds: Secrets et récits à dévoiler".

126- **Accueille favorablement** l'appel à propositions de projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en octobre 2022 dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC couvrant les domaines suivants : tourisme, entrepreneuriat, création d'opportunités d'emploi et autonomisation des femmes et des jeunes, commerce électronique et apprentissage électronique, microfinance et participation des PME à

l'économie d'Al-Quds.

127- **Se félicite** de la tenue de la 11^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) du 27 au 29 juin 2022 à Bakou/Azerbaïdjan et **salue** la sélection de Şanlıurfa/Türkiye et de Khiva/Uzbékistan comme villes de tourisme de l'OCI, respectivement pour 2023 et 2024.

128- **Exprime sa satisfaction** que l'Ouzbékistan et le Qatar accueillent "les 12^{ème} et 13^{ème} CIMT" en 2024 et 2026, respectivement, et **demande** aux Etats Membres de participer activement à ces événements.

129- **Prend note avec appréciation** des efforts du SESRIC pour la préparation régulière des rapports et l'organisation de cours de formation, d'ateliers et de webinaires sur le secteur du tourisme, en particulier sur l'industrie du Tourisme Halal, les services d'hospitalité, le tourisme de santé, la gestion et marketing des secteurs protégés, les statistiques de tourisme, les statistiques de culture et les indicateurs de tourisme dans le cadre de son Programme de Renforcement de Capacité de Tourisme (Tourism-CaB) et le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB) aussi bien que le Programme de l'OCI-EFP.

Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire (Ordre du jour : Point 10)

130- **Prendre note avec appréciation** de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de travail sur l'agriculture les 26 mai 2022 et 10 octobre 2022, respectivement dans un format virtuel uniquement, sur le thème "Transformer des systèmes alimentaires après la COVID-19 : Les connaissances agricoles et les systèmes d'information dans les Etats Membres de l'OCI", **salue** ses recommandations politiques suivantes ;

- Développer un mécanisme solide pour coordonner et consulter les acteurs afin de fournir un cadre commun dans lequel tous les acteurs peuvent opérer de manière alignée et harmonisée.
- Utiliser les partenariats public-privé pour une gouvernance et un financement efficace de l'AKIS.
- Afin de préparer la main-d'œuvre de demain, investir dans de nouvelles compétences pour l'agriculture en développant des liens et des réseaux entre les jeunes et les institutions AKIS.
- Afin de mieux exploiter leur potentiel en termes d'investissement, de création d'emplois et de productivité agricole, inclure les travailleurs agricoles saisonniers dans l'AKIS.
- Développer un système solide pour un suivi et une évaluation efficace dès le début afin de mieux comprendre l'impact de l'AKIS.

- Afin de répondre au besoin d'informations localisées et personnalisées, renforcer les systèmes de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour AKIS.
- Développer un écosystème AgriTech et FoodTech pour la création et la croissance de nouvelles entreprises et soutenir celles existantes.
- Développer un réseau virtuel des institutions AKIS de l'OCI pour accroître la collaboration entre les Etats Membres de l'OCI.

(Ref: Document Code OIC/COMCEC/.....)

131- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC à participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} réunions du groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC qui se tiendront en 2023 sur le thème "Atténuer et se conformer à l'impact des questions économiques et sociales dans la lutte contre l'insécurité alimentaire pour une production agricole durable dans les Etats Membres de l'OCI".

132- **Salue** les efforts du Bénin, de la Türkiye, de la CICA et de l'OISA pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du neuvième appel du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Promouvoir une agriculture sensible à la nutrition pour assurer la sécurité alimentaire et la bonne nutrition en Afrique de l'Ouest" est mis en œuvre par le Bénin,
- Le projet intitulé "Renforcement des capacités sur les nouvelles technologies pour réduire les pertes après récolte" mis en œuvre par la Türkiye,
- Le projet intitulé "Sensibilisation à l'importance des marchés d'échange de produits agricoles" mis en œuvre par la CICA avec 7 Etats Membres bénéficiaires,
- Le projet intitulé "Renforcement des capacités des Etats Membres de l'OCI en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire" qui sera mis en œuvre par l'OISA avec 11 Etats Membres bénéficiaires.

133- **Salue également** les efforts de l'Azerbaïdjan, du Bénin et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 2^{ème} appel à la réponse du COMCEC au COVID-19 :

- Le projet intitulé "Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (FLOW) pendant la pandémie COVID-19 par la promotion d'une agriculture intelligente sur le plan climatique et de pratiques socialement responsables" mis en œuvre par l'Azerbaïdjan,
- Le projet intitulé "Augmenter la productivité du riz pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire au Bénin" mis en œuvre par le Bénin,
- Le projet intitulé "Résilience dans le secteur des semences avec l'augmentation des risques après la COVID-19" mis en œuvre par la Türkiye.

134- **Accueille favorablement** la proposition du projet du Soudan intitulée « Atteindre la sécurité alimentaire des pays arabes à travers le projet du Soudan », visant à renforcer la sécurité alimentaire dans la région arabe.

135- Prenant note des différents outils importants de l'OISA dont disposent les États membres pour accroître la production agroalimentaire de l'OCI et pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement alimentaire intra-OCI, encourage les États membres, le Groupe de la Banque Islamique de Développement et les autres institutions pertinentes de l'OCI à identifier les domaines clés de coopération et à fournir l'assistance technique et le soutien financiers nécessaires à l'OISA à cet égard.

136- Prenant note des programmes en cours dans le cadre de l'écosystème de l'élevage tel que développé par l'OISA, encourage les États Membres à aider l'Organisation à fournir les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre réussie de tels programmes au profit des États Membres de l'OCI.

137- Prenant note de la restructuration de l'Association Islamique de Transformation Alimentaire (AITA), une filiale de l'OISA, encourage les États Membres à participer activement en fournissant des informations précieuses pour établir un mécanisme de coopération mutuelle avec l'AITA, et invite leurs chambres de commerce nationales ou leurs unions alimentaires à envisager de rejoindre l'AITA en tant que membres honoraires afin de faciliter l'adhésion des principales entreprises privées du secteur alimentaire.

138- **Prend note des** cours de formation virtuellement tenus par le SESRIC dans le secteur agricole, particulièrement sur le coton, la sécurité alimentaire par des systèmes d'irrigation efficaces, les indicateurs ODD 2 (zéro faim), et ODD 13 (action climatique), dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (Agri-CaB) et du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

139- **Prend note des** cours de formation du SESRIC organisés sur "Outils et techniques biotechnologiques pour le coton" les 17 et 28 janvier 2022 à Dhaka, au Bangladesh, et "Renforcer la sécurité alimentaire par des systèmes d'irrigation efficaces" dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire les 23 et 25 août 2022 dans un format virtuel uniquement.

140- **Prend note avec satisfaction** de l'allocation de ressources de 270 millions de dollars par la SID pour la période de 2023 à 2025 afin de relever les défis de sécurité

alimentaire auxquels sont confrontés ses Etats Membres dans le cadre du Programme d'intervention en matière de sécurité alimentaire du Groupe de la BID.

Allègement de la Pauvreté (Ordre du jour : Point 11)

141- **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté qui se sont tenues virtuellement le 10 mai 2022 et les 6 et 7 octobre 2022, respectivement, avec le thème de "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19", et **se félicite** de ses recommandations politiques catégorisées selon les niveaux d'interopérabilité et d'intégrité des systèmes d'assistance sociale dans les Etats Membres de l'OCI

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

142- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté du COMCEC à participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail qui se tiendront avec le thème de "Stratégies efficaces d'éducation et de formation professionnelles pour réduire le chômage des jeunes dans les Etats Membres de l'OCI" en 2023.

143- **Salue** les efforts de la Türkiye et du SESRIC pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 9^{ème} appel de financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Impacts de la numérisation dans le programme d'assistance sociale pour la migration forcée" mis en œuvre par Türkiye,
- Le projet intitulé "Encourager les solutions de technologie de l'information (IT) pour améliorer l'efficacité des services publics d'emploi (SPE) dans les Etats Membres de l'OCI" est mis en œuvre par le SESRIC avec 15 Etats Membres bénéficiaires.

144- **Apprécie** le SESRIC de la préparation régulière des rapports de recherche sur les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes avec des besoins spéciaux et le marché du travail ainsi que de l'organisation des cours de formation, des ateliers et des webinaires liés à la réduction de la pauvreté, en particulier sur les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté, les statistiques sur la pauvreté et les conditions de vie dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités de Réduction de la Pauvreté (PA-CaB) et le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

145- **Réitère** sa demande aux Etats Membres qui se sont engagés envers le FSID de respecter leurs engagements et de faire de nouvelles contributions pour financer davantage de projets de réduction de la pauvreté dans les Etats Membres

146- **Se félicitant** des efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la mobilisation des ressources de différentes institutions de financement pour une mise en œuvre plus efficace du SPDA (Programme spécial pour le développement de l'Afrique), **demande** au FSID de renforcer ses efforts pour la mobilisation des ressources et le plaidoyer de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales, non gouvernementales et le secteur privé dans les Etats Membres et de faire rapport sur les progrès à la 39^{ème} session du COMCEC.

147- **Prend note avec satisfaction** des efforts du Fonds de solidarité Islamique pour le développement pour la mobilisation de son capital cible à partir de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales, et le secteur privé dans les États membres, à travers ces nouveaux outils de fonds d'investissement Ihsan Waqf et les fonds nationaux. Islamique

148- **Réitère** sa demande au FSID de préparer et de publier une publication contenant l'essentiel des activités et des meilleures mises en œuvre de projets au cours de ses 15 années d'existence.

ii) Programme de l'EPF-OCI

149- **Prenant note avec appréciation** du rapport d'avancement du SESRIC sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFP 2020-2025 et demande au SESRIC de continuer à soumettre des rapports d'avancement sur le statut de la mise en œuvre de la Feuille de Route aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi.

150- **Demande** au SESRIC de mener davantage d'activités de formation au renforcement des capacités dans le domaine de l'EFTP en se concentrant sur les domaines de coopération de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020-2025, à savoir "cadre législatif, gouvernance et promotion", "Formation des enseignants en EFTP", "normes professionnelles, système de qualification et d'assurance de la qualité" et "programmes de certification et de formation modulaires".

151- **Appelle** les Etats Membres à participer et à soutenir les diverses activités de développement des capacités du SESRIC organisées dans le cadre du programme OCI-EFP.

iii) Mise en Œuvre des ODD

152- **Prend note avec appréciation** du rapport présenté par le SESRIC intitulé "Vers la réalisation des objectifs de développement durable prioritaires dans les pays de l'OCI 2022".

153- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour les activités de formation statistique et les webinaires menés en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des Etats Membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

154- **Demande** au SESRIC de continuer à préparer des rapports annuels sur les progrès réalisés vers la réalisation des ODD prioritaires dans les Etats Membres de l'OCI, les soumettre aux Sessions ministérielles du COMCEC et continuer à mener des activités de formation statistique en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des Etats Membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

155- **Prend note de la** liste des activités liées aux ODD des Institutions pertinentes de l'OCI en vue de l'application des ODD dans les Etats Membres et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC **et appelle** les Etats Membres et les Institutions compétentes de l'OCI à participer activement à ces activités.

156- **Demande** au Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 39^{ème} session du COMCEC.

Coopération sur la transformation numérique (Ordre du jour : Point 12)

157- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} session ministérielle du COMCEC sur l'Initiative/Programme numérique de haut niveau du COMCEC, **prend note avec satisfaction** de la convocation des 1^{ère} et 2^{ème} réunions techniques le 28^{ème} septembre 2022 et le 1^{er} novembre 2022, respectivement, pour l'Initiative/Programme de haut niveau et se félicite de la réalisation du "Rapport conceptuel sur l'état actuel des Etats Membres concernant la numérisation" préparé par le Bureau de la transformation numérique (BTN) de la Présidence de la Türkiye et le Bureau de coordination du COMCEC.

158- **Prend note avec satisfaction** de la déclaration de la réunion de haut niveau au sujet de la « Initiative/Programme De Coopération Numérique De Haut Niveau du COMCEC » organisée par le bureau de la transformation numérique (BTN) de Türkiye le 27 novembre 2022, en marge de la 38^e session du COMCEC, en particulier l’engagement des Etats Membres à poursuivre leur coopération dans ce domaine, dans le cadre du « Forum De Transformation Numérique De Haut Niveau du COMCEC ».

159- **Prend également acte avec satisfaction** de la proposition du bureau de la transformation numérique de la présidence de la république de Türkiye, en tant que secrétariat du forum de haut niveau sur la transformation numérique du COMCEC, d’accueillir la première réunion du forum de haut niveau en 2003, et demande à tous les états membres intéressés et les institutions compétentes de l’OCI de participer activement aux activités du forum.

L'Echange d'Opinions sur "La Fourniture d'une Assistance Sociale Efficace et l'Autonomisation Socio-économique à la lumière de la Pandémie de COVID-19" (Ordre du jour : Point 13)

160- **Se félicite** des recommandations politiques de la 19^{ème} réunion du Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté, qui a servi de réunion préparatoire à la session ministérielle d’échange de vues, sur le thème "*Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19*", qui s'est tenue virtuellement les 6 et 7 octobre 2022.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

Thème de la prochaine Session d'Échange de Vues

161- **Décide** sur “ L’amélioration Des Capacités De Commerce Virtuel ” comme thème pour la Session des Echanges de Vue à la 39^{ème} Session du COMCEC et **demande** au Groupe de Travail de Commerce du COMCEC lors de sa 21^{ème} Réunion, en coopération avec les Institutions de l’OCI concernées, de venir avec des recommandations concrètes de politique sur ce sujet et de les rapporter à la 39^{ème} Session du COMCEC.

Date de la 39^{ème} Session du COMCEC (Ordre du jour : Point 14)

162- **Décide** que la 39^{ème} réunion du Comité de Suivi aura lieu le 23 et 24 mai 2023 et la 39^{ème} session du COMCEC se tiendra le 2 au 5 décembre 2023, en Türkiye.

Questions Diverses (Ordre du jour : Point 15)

163- **Prend note de** la proposition de la Palestine recommandant que les États Membres de l'OCI à assister et à renforcer la résilience d'Al-Quds et à mobiliser les fonds nécessaires en ajoutant la plus petite unité de monnaie nationale des États membres à la facture mensuelle des abonnés au service de téléphonie fixe et mobile, et explorant les moyens d'établir un fonds qui sera géré par la Banque islamique de développement conformément au mécanisme du Fonds d'Al-Aqsa et du Fonds de Jérusalem, sous réserve de l'approbation de la BID.

164- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} Session du COMCEC et la recommandation de la 38^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, **prend note avec appréciation** du travail effectué en vue d'identifier une méthodologie et des critères pour la formulation des projets de résolution dans un format plus concis avec des points exploitables par le Bureau de Coordination du COMCEC en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI **se félicite** des critères suivants pour la formulation des Résolutions ministérielles du COMCEC et **demande** au BCC de tenir dûment compte de ces critères dans la préparation des projets de résolution pour les prochaines sessions du COMCEC et les réunions du Comité de suivi :

- Une initiative/stratégie/programme/projet/, qui nécessite une décision et qui a fait l'objet d'une résolution précédente du COMCEC ainsi que et sur laquelle des études techniques ont déjà été achevées.
- Fixer des objectifs/visions dans les domaines de la coopération et confier des missions aux Etats Membres/Institutions de l'OCI à cette fin.
- Lancement/adoption/approbation/accueil des programmes/projets à moyen et long terme lancés par le COMCEC ou inscrits à l'ordre du jour du COMCEC.
- Programmes/projets concrets développés par les Etats Membres en vue de la mise en œuvre de la stratégie et des recommandations politiques du COMCEC et du programme d'action OCI 2025.
- Programmes/projets/initiatives complets, multilatéraux et à grande échelle des institutions de l'OCI, qui sont conçus au profit des Etats Membres et alignés sur la stratégie et les recommandations politiques du COMCEC ainsi que sur l'OCI 2025.
- Nécessité de la soumission des propositions de résolution par les Etats Membres

Renouvellement des membres du Bureau

165- **Elit** le Qatar, le Brunei Darussalam et le Sénégal en tant que Vice-Présidents du

Bureau du COMCEC représentant respectivement les régions Arabe, Asiatique Et Africaine et la République Islamique du Pakistan en sa qualité de Rapporteur, à compter du 39^{eme} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ; à la suite de cette élection, la composition du Comité de Suivi est la suivante ;

Pays	Statut
République de Türkiye:	Président (permanent)
État de Palestine:	Vice-Président (Permanent)
Royaume d'Arabie Saoudite :	Vice-Président (Permanent)
Etat du Qatar :	Vice-Président (représentant la région Arabie)
Brunei Darussalam :	Vice-Président (représentant la région Asie)
Sénégal :	Vice-Président (représentant la région Afrique)
État de Koweït:	Membre du Bureau précédent
République d'Indonésie:	Membre du Bureau précédent
République Fédérale du Nigéria :	Membre du Bureau précédent
République Islamique du Pakistan :	Rédacteur
